**Motion de l’école**

Nous, PE de l’école , réunis le janvier 2023, avons discuté de la réforme des retraites présentée par la 1ère ministre Borne, portée par le président Macron durant sa campagne.

Tous les personnels nés en septembre 1961 et après seraient concernés ! Ainsi, comme les autres salariés, les enseignants du premier degré, les AESH et les PsyEN nés en 1968 et après ne pourraient plus partir en retraite avant 64 ans ! Pire, il faudrait 43 ans de cotisation pour tous ceux nés en 1965 et après pour bénéficier d’une retraite à taux plein !

Les régimes spéciaux seraient supprimés, inévitable prélude à la liquidation de notre régime de retraite, le Code des pensions, qui nous garantit une retraite calculée sur la base de 75% des 6 derniers mois de traitement.

C’est inacceptable, d’autant plus que cette contre-réforme est annoncée dans un contexte insupportable pour les personnels : suppression annoncée de 2000 postes à la rentrée 2023, conditions de travail toujours plus dégradées, annonces du ministre sur les nouvelles missions des enseignants, inflation galopante et revalorisation “sous condition”....

**Trop c’est trop ! La coupe est pleine !**

**Nous refusons tout report de l’âge légal de départ et toute augmentation de la durée de cotisation.**

**Nous exigeons le retrait pur et simple de la réforme Borne-Macron !**

Tant que nous n’aurons pas obtenu satisfaction de nos revendications, nous appelons tous nos collègues à :

- Envoyer dès maintenant leurs déclarations d’intention de grève **à partir du 19 janvier**

- Se réunir dans les écoles, à décider la grève jeudi 19 janvier et à mettre dès maintenant la suite de la mobilisation en discussion

- Participer aux réunions d’information et assemblées générales

- S’organiser pour participer aux manifestations et rassemblements à venir

Forts d’une unité syndicale inédite, forts du rejet que provoque cette réforme dans toute la population, nous pouvons, comme en 2019, faire reculer ce gouvernement !

**Gagner sur les retraites serait un point d’appui déterminant pour gagner sur toutes nos revendications, de l’augmentation des salaires à l’annulation des suppressions de postes décidées par M. Ndiaye !**

Motion votée à l’unanimité